

pour atteindre un meilleur résultat. L'examen de fin d'année passé l'an dernier, comme tous nos examens scolaires, en présence du représentant de la France, a été une révélation des progrès accomplis dans l'enseignement de notre langue : morceaux littéraires déclamés, analyse de textes, explication orale, dictée au tableau, substitution de synonymes, etc., ont prouvé un effort très sérieux et plein de promesses. M. le consul de France, qui n'a cessé de témoigner à nos œuvres scolaires un intérêt tout spécial, comme il nous a prêté dans tous nos travaux l'appui le plus bienveillant et le concours le plus dévoué, n'a pas ménagé à nos vaillantes Sœurs ses félicitations et ses remerciements.

Si l'on tient compte que les jeunes filles, fiancées très jeunes quittent l'école beaucoup plus tôt que les garçons, il est permis de dire que les progrès déjà accomplis sont grandement méritoires, et tout fait prévoir que les jeunes filles de Mossoul pourront tenir tête à leurs frères du collège sous le rapport du parler français.

Dès leur entrée à la salle d'asile, les tout petits enfants apprennent à balbutier notre langue. Au bruit régulier du claquoir, assis, debout, en marche, ils répètent à tous les échos les lettres de l'alphabet français. A certains jours, tout ce petit monde s'évertue, à plein gosier, à exécuter un chant de circonstance pour la venue officielle de M. le consul :

Qu'il est noble et fier ! qu'il est beau !
Saluons ici le drapeau,
Le drapeau de la France !...

7^e *Hospice et dispensaire.*

Et dehors de leurs œuvres scolaires, les Sœurs de la Présentation se dévouent aussi au soin des malades dans un petit hospice et un dispensaire.

L'hospice a été fondé par une généreuse bienfaitrice dont il garde le nom : nous l'appelons "Hospice Lejeune". Cette œuvre a été créée dans le but spécial de recueillir les voyageurs français de passage à Mossoul qui pourraient y être atteints par la maladie. Nous n'avons pas souvent l'occasion d'y donner des soins à nos compatriotes, car les voyageurs français sont rares dans ces contrées, mais nous y recevons, chaque année, d'autres malades indigents qui y sont traités gratuitement parfois durant de longs mois. Nous voudrions en admettre un plus grand nombre, mais l'hospice ne comprend que deux lits. Il est grandement à souhaiter que nous puissions établir à Mossoul un véritable